

de repos que celle que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux Ecores, sur la Rivière-des-Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant ; remarquez bien que nous étions alors, nous autres, assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux Ecores il y a un rapide qu'on appelle le *Sault au Récollet* ; ce nom lui a été donné parce que, dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans les commencements du pays, parce qu'un récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide (1).

Le missionnaire descendait des Hurons avec les sauvages ; parmi lesquels il y avait un vilain gas qui s'opposait à la prédication de l'Évangile au sein de sa nation ; mais il avait eu le soin de cacher ses projets. Choissant un moment favorable à l'accomplissement de ses desseins, le satané monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste comment il s'y est pris ; mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot, monté par des voyageurs, descendait la Rivière-des-Prairies ; on était campé le soir au pied du rapide ; il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du campement, les hommes virent la lumière d'un feu sur la pointe voisine, à quelques arpents seulement de leur canot. —Tiens, se dirent-ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici, il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bientôt, guidés par la lumière du feu.

Il n'y avait là ni canot, ni voyageurs ; mais il y avait réellement un feu, un sauvage en *brayot*, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée : nos gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégouttaient d'eau.

Étonné de l'étrange impas-sibilité de cet homme dans cette situation, au moment où quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpellant ; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

Examinant alors avec plus d'attention et à toucher presque, à la lueur du feu, ils virent, avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégouttait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaudards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent *souleur* ; ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient, mais sans oser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait point de chaleur : ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres. — Si nous racontons ce que nous avons vu à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur. Or, passer pour *peureux* parini les voyageurs, c'est le dernier des métiers.

(1) Le Père Nicolas Viel, noyé en 1625, avec un jeune néophyte. D'après les rapports des sauvages, trois hurons auraient pris part au double assassinat du père et de son jeune compagnon ; mais jamais on a pu savoir exactement ce qui s'est passé dans cette circonstance.

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leurs camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous pouvez vous imaginer de la surprise des voyageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de *chasse-galerie* et un *Sacokoua* (1) épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit, d'une course furibonde, poussant des miaulement effroyables deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs ; puis, sautant sur leur canot renversé sur ses pinces, il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

— Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jettes-lui son tison !

Le tison fut lancé au loin ; le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda des regards de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage, qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté tantôt de l'autre du *Sault-au-Récollet* quelquefois sur les îles voisines, c'est *Le Noyeux* du Père Récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier, au moment où il se faisait sécher, après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en *loups-garous*.

La seconde histoire que j'ai apprise au campement des Ecores n'est pas si vieille que la première, puisqu'elle ne date que des premières années des anglais dans le pays.

Dans ce temps là donc et dans cette même paroisse des Ecores, un pendu avait été mis dans une cage de fer et accroché à un poteau sur le chemin-du-Roi. Il paraît que c'était la façon des anglais, dans ce temps là, de mettre les pendus en cage, et vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la cage de la Pointe-Lévis (2).

Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait fait baptiser un bon matin, et il donnait le soir un repas à ses amis : en revenant de faire ses invitations, il avait à passer devant la cage du pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa *carriole*, un de ses voisins qui lui dit, en apercevant de loin la cage :

— Sais-tu que j'ai toujours souleur quand je passe devant cet objet ; on devrait bien ne pas nous mettre des choses comme ça sur les chemins passants.

— Moi, répondit Valiquet, je m'en moque pas mal, et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette.

Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux premières neiges, pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture.

Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet en lui disant :

— " Je t'invite à venir souper avec moi ce soir ! "

(1) *Sacokoua* est un mot sauvage qui veut dire *grand tapage, orgie infernale*.

(2) Voir le volume de 1862 des *Soirées Canadiennes*.

(A continuer.)

J. G. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,  
Propriétaire-Gérant